



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 28 – juillet 2016

*Epistémologies et histoire des idées
sociolinguistiques*

Numéro dirigé par Didier de Robillard

À la mémoire de T. Bulot

SOMMAIRE

- P. Blanchet et G. Ledegen : *Hommage à la mémoire de Thierry Bulot*
Didier de Robillard : *Introduction - Épistémologie, action, intervention sociolinguistique*
Rada Tirvassen : *Recherches sociolinguistiques et militantisme : et si la théorisation n'était qu'un autre point de vue ?*
Clémentine Rubio : *Vers une sociolinguistique historique*
Véronique Castellotti : *Idées sociolinguistiques et orientations didactiques. Histoires croisées, projets à repenser*
Dominique Pichard Doustin : *La comparaison selon une approche sociolinguistique herméneutique qualitative : ébauches de réflexion*
Gilbert Daouaga Samari : *La notion de langue maternelle en débat au Cameroun : flou terminologique, usages stratégiques et tergiversations critiques*
Shameem Oozeerally : *De la pensée écologisée à la systémisation dissipative : quelques pistes et enjeux épistémologiques-théoriques émergeant d'un regard rétro-anticipateur sur le bhojpuri de Maurice*
Didier de Robillard : *Fenêtres sur une sociolinguistique de la réception ou phénoménologique-herméneutique, ou sur des SHS qualitatives à programme fort*
Marc Debono : *Deux grandes conceptions de la réception (et leurs places respectives en sociolinguistique francophone)*
Isabelle Pierozak : *Pourquoi une sociolinguistique (de la /) en réception ? Citation et conception de la recherche / professionnalité du chercheur*
Valentin Feussi : *« Croyance originaire » et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique ?*
Ali Becetti : *Quelques réflexions critiques autour des orientations phénoménologiques-herméneutiques en sociolinguistique : épistémologies, différence, compréhension, relectures éthiques*

Comptes rendus

- Joanna Lorilleux : William Marx, 2015, *La haine de la littérature*, éditions de Minuit, 224 pages, ISBN : 9782707329165.
Véronique Castellotti : *Le plurilinguisme est-il responsable de tous les maux de la (recherche en) sociolinguistique et didactique des langues ?* Compte rendu de : Adami, H & André, V. (éds) 2015, *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*, Berne, Peter Lang, Collection Transversales n° 41, 299 pages, ISBN 978-3-0343-1384-1 br.
Clara Mortamet : Michel Arrivé, 2015 [1993], *Réformer l'orthographe ?*, Lambert-Lucas, Limoges, 240 pages, ISBN : 978-2-35935-162-0.

COMPTE RENDU

Michel Arrivé, 2015 [1993], *Réformer l'orthographe ?*, Lambert-Lucas, Limoges, ISBN : 978-2-35935-162-0, 240 pages.

***par* Clara Mortamet
Université de Rouen**

Rééditer en 2015 un ouvrage sur la réforme de l'orthographe, paru seulement quelques années après la parution au Journal Officiel des Rectifications de l'orthographe du français (1990) peut paraître un peu comme réchauffer un vieux bouillon : 26 ans ont passé (23 depuis la première parution de cet ouvrage), une génération, l'on pourrait penser que les enfants nés avec la Réforme, aujourd'hui adultes, ont tourné la page des querelles de leurs aînés, regardant les usages anciens comme des vieilleries du siècle dernier, ou même regardant déjà les prochains points d'orthographe à modifier. Et ce d'autant que cette génération est celle de la révolution numérique, celle de la *Petite poucette* décrite par Serres (2012).

Il n'en est rien. Aujourd'hui comme hier ces rectifications restent bien peu connues, défendues, diffusées – ce qui ne veut pas dire, au passage, qu'on n'en applique pas certaines sans même le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose ; ni même que la situation n'a pas bougé d'un pouce. Mais plus remarquable encore, les résistances au changement de notre orthographe ont depuis 1990 régulièrement resurgi, et les discours que l'on entend aujourd'hui, alimentés plus ou moins de crispations identitaires, laissent penser qu'elles ont encore de beaux jours : « L'antan, et les mécontents, sont à la mode » (Enthoven, 2016). Et l'orthographe, depuis plusieurs siècles déjà, cristallise ces mécontentements.

Le seul texte ajouté à l'édition originale, les « Remerciements » liminaires, en apporte une nouvelle preuve. Il commence ainsi :

Ce sont des remerciements émus que j'adresse à Mme Najat-Valaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Car elle m'a donné l'idée de rééditer mon ouvrage Réformer l'orthographe ? (p. 3)

Et l'auteur de réaffirmer, dans les paragraphes qui suivent, l'intérêt qu'il y a à répéter ce qu'il a écrit il y a plus de 20 ans, tant ce discours, tout comme de nombreux travaux parus auparavant et depuis, ont si peu fait évoluer les débats sur ce qu'est l'orthographe d'une langue, sur ce qu'est l'orthographe du français, et sur l'évidence qu'il y a à continuer à l'ajuster régulièrement.

On pourrait seulement noter, avec l'auteur, une nouveauté dans ce débat : le retour d'une pédagogie « à l'ancienne » de l'orthographe, avec comme activité reine la dictée traditionnelle

– comme si elle avait jamais disparu des classes¹. En particulier, la défense de l’orthographe est non seulement nourrie d’un éternel « c’était mieux avant », mais elle s’accompagne d’une critique explicite des activités de description et d’explication de la langue en classe. Arrivé souligne en effet dans ses remerciements cet argument récent, que notre Ministre reprend à son compte : le travail de « description du système linguistique » serait « déplorable » pour l’enseignement de l’orthographe. Cet argument, on s’en doute, ne peut qu’interpeler l’auteur d’un ouvrage qui a tenté, lors de sa première parution, de mettre justement à plat les différentes dimensions de la langue convoquées dans les débats autour de la Réforme de l’orthographe en 1990 pour circonscrire et définir ce qu’est l’orthographe du français, condition préalable à tout débat sur cette question.

Cet ouvrage est donc d’abord une répétition, 23 ans après, d’un discours qui n’est jamais vraiment sorti du cercle des linguistes, alors même que l’objectif de ce texte était de le rendre accessible à des non linguistes. Car il s’agit bien d’un ouvrage qui se veut « grand public », à commencer par le ton adopté : un ton léger, vivant, dialogique. Comme l’a écrit Caitucoli dans un compte-rendu, « Le texte se présente comme un discours didactique écrit à la première personne pour un Candide non-linguiste » (1993 : 111). À chaque page ou presque l’auteur interpelle son lecteur, et soumet à son examen divers textes et anecdotes, augmentant même son propos d’un grand nombre de documents en annexes. On y trouve ainsi une chanson de Maxime le Forestier, de la pataphysique, des projets de Réforme divers et variés. On peut s’amuser de tout, même de l’orthographe. Comme l’écrivait Détrie lors de la première parution, « les choses graves sont dites de manière enlevée » (1994 : 190). Le lecteur, d’aujourd’hui comme d’hier, ne rira sans doute pas de chaque bon mot, mais il reconnaîtra ce mérite au texte, celui de s’emparer de la question de l’orthographe à l’abri des dramatisations, des culpabilisations et des regrets qui ressurgissent régulièrement dans les médias². Et à les entendre, comme l’écrivait déjà Détrie, non seulement on *peut* en rire, mais on *doit* le faire : « Ce ton si alerte n’est-il pas la seule façon actuellement de traiter de l’orthographe : en rire, parce qu’il n’y a rien d’autre à faire momentanément » (*ibidem*).

Ainsi, malgré le temps passé, la lecture de cet ouvrage reste fertile en 2016 : parce que les idéologies n’ont pas bougé (ou même se sont crispées), parce que les rectifications restent ignorées, voire mal connues, et enfin parce comme l’a écrit Catach elle-même, ce livre est « de bon aloi, bien documenté et agréablement écrit » (1995 : 48).

Qu’est-ce qu’une orthographe ?

L’orthographe du français fait l’objet de très nombreuses publications, dans le domaine scolaire, didactique, mais aussi dans le contexte français d’un nombre incalculable de recueils de règles, de série de jeux, de quizz, de tests, etc. On peut y ajouter les différents concours et championnats, qui bien loin de s’essouffler ont d’ailleurs vu leurs formes renouvelées ces dernières années (dictée des cités, dictées contre l’illettrisme, etc.), et les très nombreux sites et forums sur internet, qui témoignent également de la grande énergie déployée par les Français pour leur orthographe. Bien peu de français ou de francophones, pourtant, pourraient définir ce qu’est l’orthographe d’une langue, et ce qui caractérise la nôtre.

¹ Activité qui a d’ailleurs fait l’objet d’un récent numéro de *Glottopol* (2015).

² La dernière poussée de cette fièvre date d’à peine quelques mois, lorsque le presse relayait le fait que les manuels scolaires avaient adopté les Rectifications de 1990.

Dans le grand public, la confusion est souvent faite entre orthographe et langue³ (le *x* de *chevaux*, l'accent circonflexe, *c'est* le français). En linguistique, le débat se concentre sur un aspect plus serré, et plus technique peut-être, mais qui rejoint le débat public : l'orthographe, est-ce la transcription de l'oral, ou bien un système entièrement autonome de la langue orale ?

Après avoir opposé ce qu'il présente comme des « camps », celui des « phonocentristes » et celui des « autonomistes », Arrivé refuse de prendre parti, défend une conception plus mixte dans un passage qui illustre bien, d'ailleurs, le ton de l'ouvrage :

Mais peut-être une question vous monte-t-elle aux lèvres ? Vous brûlez, n'est-ce pas, de me demander dans quel camp je me range ? Suis-je un fougueux phonocentriste ? Ou un sanguinaire autonomiste ? Vous avez raison de poser cette question : le choix théorique déterminera nécessairement la forme de la description. Mais réponse est simple : comme Saussure, j'oscillerai entre les deux points de vue. (p. 40)

Notons qu'il s'agit d'ailleurs là de l'une des rares critiques formulées par Catach dans le compte-rendu qu'elle a fait de cet ouvrage : elle adhère bien plus à cette conception mixte qu'à la conception « phonocentriste » de l'écriture que lui prête Arrivé (Catach, 1995 : 49). Nombreux sont les spécialistes⁴ qui depuis, ont répété cette double conception de l'orthographe, qui n'est ni *la* langue, ni le vêtement de la langue, ni un système entièrement distinct.

En d'autres termes, cet ouvrage conserve jusqu'à ce jour cet intérêt de présenter de façon assez claire et vivante, ce qu'est l'orthographe d'une langue, préalable nécessaire à sa description, à son évolution, et même à son enseignement.

Réformer l'orthographe

Le chapitre 4 de l'ouvrage est sans doute le plus savoureux : « Spéculations sereines et intemporelles sur quelques réformes possibles ou impossibles ». L'auteur s'interroge sur ce que l'on peut ou doit changer de l'orthographe d'une langue, et examine l'une après l'autre les trois réponses possibles : *tout* réformer (pp.63-68), *rien* réformer (pp. 69-75), réformer *quelque chose* (pp. 75-83).

La première réponse implique un tour d'horizon des autres langues du monde, parmi lesquelles on trouve plus d'un exemple de réforme totale d'une orthographe, passant d'ailleurs souvent par des changements d'alphabets (le roumain ou le turc). Mais elle implique aussi de tenir compte de conditions sociopolitiques qui sont loin d'être réunies pour la France depuis plus d'un siècle.

La seconde réponse est sans doute celle qui offre les exemples les plus croustillants d'une idéologie puriste, qui ne bouge guère depuis le XIX^{ème} siècle. Il y a certes de quoi s'amuser de ces discours passionnés, enflammés, ridicules parfois, de la mauvaise foi des uns, du mépris des autres pour ceux qui ne feraient pas l'effort de la dominer, de la violence voire de la grossièreté des autres. Mais on peut aussi, en sociolinguiste, continuer à se demander pourquoi de tels propos, une telle virulence persiste jusqu'à aujourd'hui, chaque fois que resurgit dans la presse la question de la réforme, ou même seulement celle des rectifications de 1990. Pourquoi ne parvient-on pas, depuis Saussure au moins, à laisser au purisme la seule place qui lui revient : celle d'une idéologie, portée par des enjeux sociaux et des rapports de

³ En témoignent, là encore, les propos de notre Ministre repris par l'auteur dans son introduction, qui dit de la dictée qu'elle favorise l'écriture, la lecture, et même le « langage oral » (mais ne cite jamais « l'orthographe »).

⁴ À titre d'exemple, Jaffré et Pellat écrivent par exemple que « Toutes les orthographes sont mixtes, ce qui est la condition *sine qua non* de leur existence » (2008 : 11). Voir aussi parmi d'autres Angoujard (1994 : 18-19), Jaffré et Fayol (1997 : 7), Sautot (2006 : 128), Luzzati (2010), Jaffré (2011 : 77).

forces au sein de la société, mais certainement pas par une approche scientifique où le débat peut être mené à l'appui de faits observés, y compris historiques. Car il est bien clair, à relire aujourd'hui Arrivé, que cette idéologie, même si elle change sans doute, persiste comme une lame de fond, un « serpent de mer » comme l'écrivait Gandon (1994 : 107) dans son compte-rendu de ce même ouvrage – ou une vieille rengaine : en dépit des apparences, elle change bien moins vite que nous le pensons.

Encore qu'il faudrait ici distinguer les auteurs de ces propos. Si les conservateurs, les opposants à la réforme sont assez visibles dans les médias, c'est aussi qu'ils y mettent bien plus d'énergie que les indécis, ou même que les partisans. Il faudrait en outre distinguer les lieux : si en France il a par exemple fallu attendre 2008 pour que les Rectifications soient recommandées dans les programmes officiels (et encore, bien timidement), ces rectifications ont été bien plus rapidement diffusées en Belgique, en Suisse ou au Québec (Lenoble-Pinson, 2006 ; Béatrix-Köhler, 2006 ; Lajoie, 2006). Il faut rappeler aussi le travail du groupe Ro sur ce point, animé par Marie-Louise Moreau, qui a mené une enquête auprès des enseignants quant à leur disposition à changer ou pas l'orthographe qu'ils enseignent au quotidien (Moreau, 2013).

La réforme

Enfin, cet ouvrage permet de connaître les Rectifications elles-mêmes, pour ceux qui seraient passés à côté, même si depuis un quart de siècle elles ont été de plus en plus adoptées : dans les correcteurs orthographiques des traitements de texte depuis 2005 (Honvault-Ducrocq, 2006 : 243), dans les programmes officiels (2008), dans des sites internet (en particulier <http://www.orthographe-recommandee.info/>), dans certaines formations d'enseignants, dans les dictionnaires⁵, et en 2015 dans les manuels scolaires – on en a encore les oreilles qui sifflent.

L'auteur commence par rappeler à grands traits l'histoire de l'orthographe officielle, les Rectifications n'étant que les dernières en date d'une longue série, et les débats l'ayant précédée poursuivant des discussions entamées il y a plusieurs siècles. Il termine avec quelques recommandations en matière de réforme, à la fois sur la nécessité constante de faire évoluer l'orthographe du français, et sur les précautions à adopter pour cela. Il convient plus que jamais de tenir compte des rapports de force qui se jouent *sur* et *dans* la langue, des pouvoirs symboliques des uns, et des pratiques de tous. Ces éléments de conclusion rappellent que l'orthographe, c'est aussi, et d'abord, une norme sociale (Wynants, 1997), qui mérite d'être abordée depuis la sociologie – ou la sociolinguistique. Et c'est justement ce caractère social qui explique, nous dit Klinkenberg⁶, dans la préface de l'ouvrage de Wynants (*op. cit.* : 6), que le linguiste seul ne peut réussir à la faire évoluer.

En conclusion, cet ouvrage garde une certaine actualité. Bien sûr, il ne serait pas juste de dire que rien n'a été écrit sur la question depuis, mais ce discours reste malgré tout audible, et pas tellement dépassé, surtout, comme on l'a dit au début, étant donné la surdité de beaucoup d'intellectuels et de politiques français – et francophones, mais on l'a dit ce sont quand même les Français qui se montrent les plus rigides. Sa réédition remplit en ce qui me concerne un

⁵ À titre d'exemple, le dictionnaire *Hachette* s'est montré précurseur, en intégrant ces Rectifications en 2002, par contre *Le Robert* n'avait intégré 66 % des recommandations en 2009 (non sans susciter un certain émoi dans la presse à l'époque), *Le petit Larousse illustré* les a toutes intégrées en 2012 (source : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3275#RDictionnaires).

⁶ Klinkenberg a d'ailleurs poursuivi sa réflexion depuis dans un ouvrage où il défend une politique de la langue au service de la cité et des citoyens, et où il revient pour cela sur cette « guerre du nénufar » (2015 : 17-19).

dernier avantage : je pourrai continuer à y envoyer mes étudiants sans craindre qu'ils s'arrachent le seul exemplaire de la bibliothèque, ni avoir à photocopier pour mes étudiants à distance des chapitres complets. Il faut ici saluer l'éditeur, Lambert-Lucas, qui a réédité cet ouvrage à un coût raisonnable, en comparaison du coût prohibitif de la première édition (Détrie, 1994 ; Gandon, 1994).

Bibliographie

- ANGOUIARD André (coord.), 1994, *Savoir orthographier*, Hachette, Paris.
- BETRIX-KÖHLER Dominique, 2006, « La politique concernant les *Rectifications* orthographiques en Suisse romande, avec un exemple dans le canton de Vaud, dans Renée Honvault-Ducrocq (dir.), *L'orthographe en questions*, Publications des Université de Rouen et du Havre, pp. 265-270.
- BRISSAUD Catherine, MORTAMET Clara (dirs.), 2015, *La dictée, une pratique sociale emblématique*, *Glottopol*, n° 26, Université de Rouen, http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_26.html
- CAITUCOLI Claude, 1993, « Compte rendu de : Arrivé Michel, 1993, *Réformer l'orthographe*, PUF, Paris », *Cahiers de linguistique sociale*, n° 23, Rouen, pp. 111-114.
- CATACH Nina, 1995, « Compte rendu de : Arrivé Michel, 1993, *Réformer l'orthographe*, PUF, Paris », *L'information grammaticale*, n° 67, pp.48-50.
- DETRIE Catherine, 1994, « Michel Arrivé (1993), *Réformer l'orthographe ?* », *Cahiers de praxématique*, n° 22, pp. 188-191, <http://praxematique.revues.org/2289>
- ENTHOVEN Raphaël, 2016, « “C’était mieux avant...” , l’utopie à l’envers », *Qu’est-ce que la philosophie ?*, *Philosophie magazine*, n°100, juin 2016.
- GANDON Francis-Marie, 1994, « Compte-rendu de : Michel Arrivé - *Réformer l'orthographe ?* », *Langage et société*, n° 69, pp. 107-110, http://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1994_num_69_1_2671
- HONVAULT-DUCROCQ Renée, 2006, « Les *rectifications de l'orthographe* et la situation dans les dictionnaires », dans Renée Honvault-Ducrocq (dir.), *L'orthographe en questions*, Publications des Université de Rouen et du Havre, pp. 225-245.
- JAFFRE Jean-Pierre et FAYOL Michel, 1997, *Orthographe, des systèmes aux usages*, Flammarion, Paris.
- JAFFRE Jean-Pierre, 2011, « L'écriture, une invention humaine et dynamique », dans Catherine Brissaud, Danièle Cogis, *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui*, Hatier, Paris, pp.76-85.
- KLINKENBERG Jean-Marie, 2015, *La langue dans la cité, vivre et penser l'équité culturelle*, Les impressions nouvelles.
- LAJOIE Yvan, 2006, « L'évolution de la *question des Rectifications de l'orthographe du français au Québec : 1999-2004* », dans Renée Honvault-Ducrocq (dir.), *L'orthographe en questions*, Publications des Université de Rouen et du Havre, pp. 271-274.
- LENOBLE-PINSON Michèle, 2006, « Je vous invite à *diner* à Bruxelles ou les Belges appliquent-ils les recommandations orthographiques ? », dans Renée Honvault-Ducrocq (dir.), *L'orthographe en questions*, Publications des Université de Rouen et du Havre, pp. 257-264.
- LUZZATI Daniel, 2010, *Le français et son orthographe*, Didier, Paris.

- MOREAU Marie Louise, DISTER Anne (dirs.), 2012, *Réforme de l'orthographe française - Craintes, attentes et réactions des citoyens*, *Glottopol*, n° 19, Université de Rouen, http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_19.html
- SAUTOT Jean-Pierre, 2006, « Orthographe et construction du sens », dans Renée Honvault (dir.), *L'orthographe en questions*, Publications des Université de Rouen et du Havre, pp. 125-142.
- SERRES Michel, 2012, *Petite poucette*, Ed Le Pommier.
- WYNANTS Bernadette, 1997, *L'orthographe, une norme sociale*, Mardaga, Bruxelles.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Laura Abou-Haïdar, Henri Besse, Annette Boudreau, Josiane Boutet, Aude Bretegnier, Romanu Colonna, Christine Deprez, Jean-Michel Eloy, Michel Francard, Médéric Gasquet-Cyrus, Laurent Gosselin, Vinesh Hookoomsing, Emmanuelle Huver, Guy Jucquois, Mylène Lebon-Eyquem, Fabienne Leconte, Véronique Miguel-Addisu, Danièle Moore, Marielle Rispaïl, Cyril Trimaille, Jean-Benoît Tsofack, Cécile Van den Avenne, Daniel Véronique.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425